

CONSEIL D'ADMINISTRATION
CONSULTATION ECRITE DU 30 JUIN 2022
LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	3 ^{ème} Programme friches
2	<p>Acquisition, à la demande de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, des parcelles OA 11, 13, 14, 15, 150, 406, 414, 415, 416, 417, 419, 431, 497, 592, 604, 605, 632, 633, 942, 20 à 45, 51, 52, 53, 385, 813 à 821, 824, 825, 829, 830, 871, 144, 145, 332, 333, 852, 854, 856 sises sur le territoire de NASSANDRES-SUR-RISLE (27).</p> <p>Opération 924 721 – OPE2022038 – 27- INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE « SAINT LOUIS SUCRE NASSANDRES SUR RISLE »</p>
3	<p>Acquisition, à la demande de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, d'une emprise de 13 180 m² à prendre sur la parcelle AH 411 sise sur le territoire de CHERBOURG-EN-COTENTIN (50).</p> <p>Avenant au PAF de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin</p> <p>Opération 924 715 – OPE2022032 – 50- CHERBOURG « SITE AFPA »</p>
4	<p>Acquisition, à la demande de la Ville de Bolbec, des parcelles AS 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et AR 207, 208 et 209 sises sur le territoire de BOLBEC (76).</p> <p>Opération 924 716 – OPE2022033 – 76- BOLBEC « VAL RICARD »</p>
5	<p>Acquisition, à la demande de la Ville de Saint-Romain-de-Colbosc, des parcelles ZA 6 et AC 367 sises sur le territoire de SAINT ROMAIN DE COLBOSC (76).</p> <p>Opération 924 717 – OPE2022034 – 76- SAINT ROMAIN DE COLBOSC « AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY »</p>
6	<p>Acquisition, à la demande de la Ville de Rouen, des parcelles EJ 97, 240 et 246 sises sur le territoire de ROUEN (76).</p> <p>Avenant au PAF de la Ville de Rouen</p> <p>Opération 924 719 – OPE2022036 – 76- ROUEN « SITE LIDL ROUTE DE DARNETAL »</p>
7	<p>Acquisition, à la demande de la Ville de Canteleu, des parcelles AC 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 42, 43, 44 et AX 56, 57, 58, 59, 60 et 61 sises sur le territoire de CANTELEU (76).</p> <p>Opération 924 718 – OPE2022035 – 76- CANTELEU « ÎLOT DUMAS »</p>
8	<p>Acquisition, à la demande de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, en extension de périmètre de l'opération 924 112-CASE « Louviers CINRAM », de la parcelle ZA 180 sise sur le territoire de LOUVIERS (27).</p> <p>Avenant au PAF de la CASE.</p> <p>Opération 924 112 – CASE LOUVIERS « SITE CINRAM »</p>

9	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de DIVES-SUR-MER (14), pour un report d'échéance d'un an pour la parcelle AM 2 sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 926 708 – DIVES SUR MER « BEFFROI TREFIMETAUX »</p>
10	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de ISIGNY-LE-BUAT (50), pour un report d'échéance d'un an pour la parcelle AB 118 sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 980 508 – ISIGNY LE BUAT « PRESBYTERE »</p>
11	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, pour un changement de catégorie de portage passant de « 5 ans » à « 5 à 10 ans » pour la parcelle JE 165 sise sur le territoire de LE HAVRE (76).</p> <p>Avenant au PAF de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.</p> <p>Opération 920 054 – CU LE HAVRE « LE HAVRE : MASSENA SUD-MICHELET »</p>
12	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, pour un changement de catégorie de portage passant de « 5 ans » à « 5 à 10 ans » pour la parcelle AE 20 sise sur le territoire de GAINNEVILLE (76).</p> <p>Avenant au PAF de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.</p> <p>Opération 920 266 – CU LE HAVRE « GAINNEVILLE : RUE DE LA LIBERATION-DPU »</p>
13	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de Dieppe, pour un changement de catégorie de portage passant de « 5 à 10 ans » à « 10 à 15 ans » pour les parcelles AS 132, 140, 62, 63 et 86 sises sur le territoire de DIEPPE (76).</p> <p>Avenant au PAF de Dieppe.</p> <p>Opération 960 000 – DIEPPE « ZAC DIEPPE SUD »</p>
14	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de LA LONDE (50), pour un report d'échéance d'un an pour les parcelles AA 16, 17, 341, 360 et 361 sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 903 085 – LA LONDE « LA MARE PEROT »</p>
15	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Ville de SOTTEVILLE-LES-ROUEN (76), pour un changement de catégorie de portage passant de « 5 ans » à « 5 à 10 ans » pour la parcelle AP 228 sise sur le territoire communal.</p> <p>Avenant au PAF de la Ville de Sotteville-Lès-Rouen.</p> <p>Opération 900 288 – PAF DE SOTTEVILLE LES ROUEN « ESMERALDA »</p>
16	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Métropole Rouen Normandie, pour un report de 5 mois avec maintien du prix de cession arrêté en date du 5 juillet 2022, pour les parcelles LZ 141, 154 et 158 sur le territoire de ROUEN (76).</p> <p>Opération 29922501 – METROPOLE « ROUEN METROPOLE BIOPOLIS 3 »</p>
17	<p>OFS de Caen la mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'approuver la convention constitutive du GIP modifié, • D'autoriser le Directeur Général à signer la convention constitutive du GIP et à prendre toutes les dispositions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

18	<p>Opération rue des Epis à SOTTEVILLE-LES-ROUEN (76) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mobilisation du dispositif d'abaissement de charges foncières sur l'opération• Autorisation du Directeur Général à signer la convention d'application afférente• Sollicitation des subventions de nos partenaires (Région, Métropole, Ville de Sotteville-lès-Rouen)
----	---